



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Maisons-Alfort, le 9 avril 2008

## AVIS

### de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur la possibilité de régionaliser le niveau de risque épizootique en matière d'influenza aviaire au regard de la situation de l'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 en Suisse et au Royaume-Uni

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

#### Rappel de la saisine

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 1<sup>er</sup> avril 2008, par la Direction générale de l'alimentation (DGAI), pour évaluer la possibilité de régionaliser le niveau de risque épizootique en matière d'influenza aviaire. Il a, en effet, été augmenté au niveau « modéré » sur l'ensemble du territoire métropolitain le 29 mars 2008, à la suite de la confirmation de la présence du virus H5N1 HP, le 26 mars 2008, chez un fuligule milouin (*Aythya ferina*) apparemment sain, capturé le 19 février 2008 sur le Lac de Sempach (dans le centre de la Suisse), puis relâché.

#### Avis du groupe d'expertise collective d'urgence « Influenza aviaire »

Les membres mobilisables du groupe d'expertise collective d'urgence « Influenza aviaire » (Gecu IA), nommés par décision du 22 août 2005, modifiée les 3 et 7 mars 2006 et le 16 novembre 2007, se sont réunis en urgence à l'Afssa et par moyens télématiques, le 03 avril 2008. Ils ont formulé l'avis suivant :

#### « Contexte et questions posées »

*Depuis la fin de l'année 2007, des cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) à virus H5N1 ont été identifiés dans l'avifaune sauvage de deux pays voisins de la France : le Royaume-Uni et la Suisse.*

*Au Royaume-Uni, onze oiseaux sauvages infectés par le virus H5N1 HP ont été identifiés, dans le Dorset, entre la fin décembre 2007 et la fin février 2008 :*

- dix cygnes tuberculés (*Cygnus olor*), collectés entre le 27 décembre 2007 et le 29 janvier 2008 dans la réserve ornithologique d'Abbottsbury, située dans le Dorset et comptant environ 800 cygnes tuberculés ;
- une bernache du Canada (*Branta canadensis*), collectée le 25 février 2008, à un kilomètre environ de la réserve d'Abbottsbury.

*A la suite de la notification des premiers cas, six départements métropolitains côtiers du littoral de la Manche, situés en regard de la zone atteinte, ont été placés au niveau de risque épizootique influenza « modéré » et le reste du territoire a été placé au niveau de risque épizootique influenza « faible », ce conformément aux recommandations formulées dans l'avis de l'Afssa 2008-SA-0008 du 17 janvier 2008. Compte tenu de l'absence de nouveau cas au Royaume-Uni depuis le 25 février 2008, les dernières mesures de restriction ont été levées dans le Dorset, le 27 mars dernier.*

27-31, avenue  
du Général Leclerc  
94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 50  
Fax 01 49 77 26 13  
www.afssa.fr

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

En Suisse, aucune infection ou maladie liée au virus H5N1 HP n'avait été identifiée sur des oiseaux sauvages (ou domestiques) depuis deux ans, en particulier sur les 200 échantillons prélevés depuis octobre 2007 sur les oiseaux vivant sur le lac de Sempach. Les mesures mises en œuvre en Suisse, depuis la mi-octobre 2007, à savoir la séparation des volailles et des oiseaux d'eau et la protection de l'abreuvement et de la nourriture des volailles vis-à-vis des oiseaux sauvages, n'ont pas été modifiées à la suite de la découverte de l'infection du fuligule milouin le 26 mars 2008 (aucune mesure supplémentaire n'a été mise en œuvre ; l'élevage en plein air est resté autorisé).

La présente analyse vise à apprécier la situation de l'IAHP à virus H5N1 en France et dans les pays adjacents, notamment le Royaume-Uni et la Suisse, et à évaluer, en conséquence, la possibilité de régionaliser le niveau de risque épizootique influenza sur le territoire métropolitain.

### **Méthode d'expertise**

À la suite de la réunion du 03 avril 2008, la cellule d'urgence du Gecu IA a élaboré un projet d'avis qui a été discuté et validé par les membres mobilisables du Gecu IA par moyens télématiques, le 08 avril 2008.

L'expertise a été conduite en prenant en compte les documents suivants :

- l'avis 2007-SA-0329 du 19 novembre 2007 de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la régionalisation du niveau de risque épizootique en matière d'influenza aviaire hautement pathogène dans l'avifaune sauvage ;
- l'avis 2008-SA-0008 du 17 janvier 2008 de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la réévaluation du niveau de risque épizootique en matière d'influenza aviaire à la suite de l'identification d'un foyer d'IAHP à virus H5N1 dans l'avifaune sauvage au Royaume-Uni ;
- l'arrêté du 24 janvier 2008 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et au dispositif de surveillance et de prévention chez les oiseaux détenus en captivité ;
- la publication de Keawchaoren J., van Riel D., van Amerongen G. Bestebroer T., Beyer W., van Lavieren R, et al. (2008) Wild ducks as long-distance vectors of highly pathogenic avian influenza virus (H5N1). *Emerging infectious diseases*. **14** (4) 600-607;
- la lettre du demandeur en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 et ses annexes ;
- les éléments disponibles sur la situation de l'épizootie à virus H5N1 HP en Europe au 03 avril 2008.

### **Argumentaire**

A la date de rédaction du présent avis :

▪ Au Royaume-Uni, les premiers oiseaux infectés ont été identifiés il y a trois mois. Cinq semaines se sont écoulées depuis la dernière identification d'un oiseau infecté et huit semaines depuis la fin de la période de transmission virale apparente au sein de la population de cygnes de la réserve d'Abbottsburry. Le foyer est resté géographiquement circonscrit (le virus H5N1 HP n'a apparemment pas diffusé au delà de la zone entourant la réserve ornithologique) et n'a touché qu'un nombre réduit d'oiseaux.

▪ En Suisse, le fuligule milouin apparemment sain était infecté depuis plus de cinq semaines. Il n'est très probablement plus excréteur depuis au moins 4 semaines (en admettant une durée d'excrétion moyenne d'une semaine (Keawchaoren et al. 2008)). Il a éventuellement pu infecter d'autres oiseaux et contaminer le milieu ; cependant, aucune mortalité anormale n'a été rapportée dans la zone du lac de Sempach ou ailleurs sur le territoire suisse et aucun autre oiseau infecté de façon asymptomatique ou symptomatique n'a été identifié au cours des dernières semaines. L'évolution de la situation au cours des cinq semaines écoulées indique donc que la détection d'un portage viral inapparent chez ce fuligule milouin ne paraît pas en relation avec un début d'épizootie. Ceci est cohérent avec des données expérimentales indiquant que, chez les fuligules milouins infectés de façon asymptomatique, le niveau

d'excrétion virale par voie respiratoire et, a fortiori, par voie digestive, est bas et de courte durée (Keawchaoren et al. 2008).

A la lumière de ces éléments, le Gecu IA estime, qu'à la date de rédaction du présent avis, le risque d'introduction du virus H5N1 HP :

- sur le littoral de la Manche, à partir du foyer britannique, est minime en raison de l'évolution favorable de la situation épidémiologique en Grande-Bretagne ;
- sur le reste du territoire métropolitain, à partir du foyer suisse, n'est pas plus élevé qu'il ne l'était au cours des semaines précédant la découverte de l'infection du fuligule milouin.

Par conséquent, **le Gecu IA recommande le retour au niveau de risque épizootique influenza « faible » sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

Ce niveau devrait être réévalué en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique de l'IAHP à virus H5N1 dans l'avifaune sauvage européenne.

Par ailleurs, le Gecu IA rappelle l'importance d'une application stricte, quel que soit le niveau de risque épizootique influenza, des mesures de biosécurité nécessaires pour limiter les contacts directs ou indirects entre les volailles et les oiseaux vivant à l'état sauvage. En effet, l'évolution de la situation épidémiologique de l'IAHP à virus H5N1 en Europe, depuis l'été 2007, renforce l'hypothèse de l'existence d'une circulation virale à bas bruit chez des oiseaux aquatiques infectés de façon asymptomatique ou pauci-symptomatique, sans mortalité.

Cette hypothèse est confortée par l'identification, en Suisse, d'un fuligule milouin infecté de façon inapparente dans des conditions naturelles, ainsi que par des données expérimentales récemment publiées permettant de penser que certains individus appartenant à deux espèces de fuligules (milouin et morillon (*Aythya fuligula*)) pourraient être excréteurs asymptomatiques ou pauci-symptomatiques de virus H5N1 HP (Keawchaoren et al. 2008). Ces oiseaux pourraient donc jouer un rôle important dans l'épidémiologie de l'IAHP à virus H5N1, dans la mesure où leurs déplacements viendraient favoriser la dissémination du virus H5N1 HP dans l'avifaune sauvage européenne. L'analyse de la situation française avait permis de suggérer l'importance épidémiologique des fuligules milouins, dès l'hiver 2006, avec l'identification de premiers cas d'IAHP à virus H5N1 dans l'Ain chez cette espèce, puis, au début de l'été 2007, au vu de la simultanéité de l'arrivée massive de fuligules milouins mâles pour la mue et de l'apparition de cas d'IAHP à virus H5N1 chez des cygnes en Moselle (cf. avis 2007-SA-0218 du 20 juillet 2007).

Des déplacements significatifs de fuligules, notamment à destination du territoire métropolitain, se produisent au printemps, vers des sites de reproduction, puis en été, pour la mue. S'il est nécessaire de maintenir, en permanence et sur l'ensemble du territoire national, une surveillance passive suffisante de l'IAHP dans l'avifaune sauvage, le Gecu IA estime que, compte tenu des mouvements de fuligules à ces périodes, la surveillance passive des mortalités d'oiseaux sauvages devrait être renforcée, dans les zones de rassemblement d'oiseaux d'eau, au printemps et en été. Ceci pourrait permettre de détecter précocement une évolution défavorable de l'IAHP dans l'avifaune sauvage et d'adapter en conséquence le niveau de risque épizootique influenza au niveau national ou régional.

En parallèle et dans une optique de recherche, pour améliorer la compréhension de l'épidémiologie de l'IAHP à virus H5N1 en Europe, certains membres du Gecu IA recommandent que des programmes de surveillance active de l'IAHP chez les fuligules milouins et les fuligules morillons soient mis en œuvre. Ils attirent l'attention sur le fait que l'identification d'un ou plusieurs individu(s) infecté(s) de façon inapparente, sans mortalité associée d'autres oiseaux sauvages, notamment d'oiseaux « sentinelles » comme les cygnes, pourrait justifier une réévaluation du niveau de risque épizootique influenza mais n'entraînerait pas nécessairement son élévation.

### **Conclusions et recommandations**

Après analyse des éléments disponibles au 03 avril 2008 sur la situation de l'IAHP à virus H5N1 dans l'avifaune sauvage européenne, compte tenu du recul disponible sur l'évolution de la situation au Royaume-Uni et en Suisse et de la situation très particulière que constitue l'identification a posteriori d'un unique oiseau infecté de façon asymptomatique, les membres mobilisables du Gecu IA réunis le 03 avril 2008 à l'Afssa et par moyens télématiques sont favorables à un retour au niveau de risque épizootique influenza « faible » sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce niveau de risque devrait être réévalué en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique de l'IAHP à virus H5N1 dans l'avifaune sauvage européenne.

Le Gecu IA rappelle qu'un ou plusieurs foyer(s) d'IAHP peu(ven)t théoriquement apparaître dans l'avifaune sauvage n'importe où, n'importe quand, sur le territoire national. A ce titre, aucune situation en matière d'IAHP à virus H5N1 ne peut être considérée comme entièrement stabilisée. Pour cette raison, le Gecu IA insiste :

- sur l'importance d'une application stricte, quel que soit le niveau de risque épizootique influenza, des mesures de biosécurité nécessaires pour limiter les contacts directs ou indirects entre les volailles et les oiseaux vivant à l'état sauvage ;
- sur la nécessité de maintenir en permanence une surveillance passive suffisante de l'influenza aviaire dans l'avifaune sauvage et de la renforcer dans les zones de rassemblement d'oiseaux d'eau, au printemps et en été, saisons pendant lesquelles des fuligules arrivent sur le territoire métropolitain.

**Mots clés** : influenza aviaire, avifaune sauvage, avifaune domestique, Royaume-Uni, Suisse »

### **Avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments**

Tels sont les éléments d'analyse que l'Afssa est en mesure de fournir à la saisine de la DGAI du 1<sup>er</sup> avril 2008 portant sur la possibilité de régionaliser le niveau de risque épizootique en matière d'influenza aviaire au regard de la situation épidémiologique de l'influenza aviaire hautement pathogène à virus H5N1 en Suisse et en Grande-Bretagne.

La Directrice générale de l'Agence  
française de sécurité sanitaire des  
aliments

Pascale BRIAND